

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par le soussigné Stéphane Bergeron, directeur général et greffier-trésorier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère (selon la loi) au 121-A rue St-André, Laurier-Station QC G0S 1N0, Province de Québec, <u>le 13 juin 2024</u> à dix (10) heures de l'avant-midi, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles si ces taxes ne sont pas payées en totalité avec les frais encourus avant la vente.

| Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble | No. de Cadastre | Taxes et frais encourus au 4 avril 2024 * |
|--|-----------------|---|
| Monsieur Hermas Auger | 6 084 497 | 533,40 \$ |
| Leclercville QC GOS 2K0 | | |
| Monsieur Raymond Guimond | 6 083 950 | 529,91 \$ |
| Leclercville QC GOS 2K0 | | |

Fait et signé à Sainte-Croix Le 4 avril 2024

Par Stéphane Bergeron Directeur Général et greffier-trésorier MRC de Lotbinière

^{*}Certains frais s'ajouteront à ces montants dans les prochaines semaines et les paiements devront être effectués en totalité pour empêcher la vente.

CERCIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directrice générale de la municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché, selon l'article 1027 du code municipal, le présent avis public concernant la vente pour le non-paiement de taxes, en date du 9^e jour du mois d'avril 2024, aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

Donné ce 9 ième jour du mois d'avril 2024

SIGNÉ: Levay

MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE